



CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 SEPTEMBRE 2025 - 19H30

PROCES-VERBAL

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 16 septembre 2025
2. Election d'un nouvel adjoint au Maire suite à une démission
3. Budget 2025 : décision modificative n°1
4. Décisions prises par le Maire - Délégation finances
5. Questions diverses

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Il propose au Conseil municipal de désigner Jacki JOYEUX comme Secrétaire de séance, qui l'accepte à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour et demande au Conseil municipal de l'approuver.

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 6
Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 22

Date de convocation : 23/09/2025

Le vingt-neuf septembre deux-mille-vingt-cinq à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Luc ALGAY.

Présents : M. ALGAY Jean-Luc, M. HEMAR Bruno, Mme COUTANCEAU Marie-Christine, M. CADET Yannick, M. ESCOBAR Raymond, Mme BENARROUS Idalina, M. JOYEUX Jacky, M. CHARBONNIER Raphaël, M. DUHAMEL Stéphane, Mme SAUVETRE Monique, M. TONAL Gurvan, Mme BERGER Dorothée, Mme PEULLEMEULLE Gaëlle, Mme PERI Danielle, Mme RENAUD Lucette, Mme VILLANOVA Annie

Excusés : Mme CROUZEAU Aurélie (donne pouvoir à BENARROUS Idalina), M. PAIN Claude (donne pouvoir à ALGAY Jean-Luc), M. BOUILLAUD Jean-Louis (donne pouvoir à DUHAMEL Stéphane), Mme BRY Valérie (donne pouvoir à PEULLEMEULLE Gaëlle), Mme DELAUNE Claire (donne pouvoir à CHARBONNIER Raphael), Mme CAPPE Myleine (donne pouvoir à VILLANOVA Annie), Mme CAYZAC Aurélie

Rapporteur : M. le Maire

Annexe : Procès-verbal du Conseil municipal du 16 septembre 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du Conseil municipal du 16 septembre 2025.

2 - ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE A UNE DEMISSION

Rapporteur : M. le Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-7 et L.2122-7-2,

Vu le délibération n°2020/12 du 26 mai 2020 fixant le nombre d'adjoints au Maire à six,

Vu la délibération n°2020/13 du 26 mai 2020 portant élections des adjoints au Maire,

Vu l'arrêté municipal n°2020/54 portant délégation de fonction du Maire à M. Bruno HEMAR, 1^{er} adjoint délégué pour exercer les fonctions relevant des domaines de l'environnement et du cadre de vie,

Considérant la démission de M. Bruno HEMAR de sa fonction de 1^{er} maire adjoint adressée le 8 septembre 2025

Considérant que la démission de M. Bruno HEMAR a été acceptée par le Préfet de la Charente-Maritime le 17 septembre 2025,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de remplacer M. Bruno HEMAR par l'élection d'un nouvel adjoint au Maire

Considérant que lorsqu'un poste est vacant, le Conseil municipal peut décider, en vertu de l'article L2122-10 du Code général des collectivités territoriales, que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'adjoint démissionnaire ou le dernier rang des adjoints,

Considérant que le nouvel adjoint à désigner doit être choisi par les conseillers de même sexe que celui auquel il est appelé à succéder,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales, au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue,

Considérant que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets, dans les mêmes conditions que pour celle du Maire, selon les articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Considérant que M. Jacki JOYEUX a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil municipal,

Considérant que le scrutin est placé sous le contrôle de deux assesseurs, Mme Dorothee BERGER et Mme Annie VILLANOVA,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

AR Prefecture

017-211701909-20251104-2025_61-DE

Reçu le 05/11/2025

- De maintenir le nombre d'adjoints au Maire à six,
- De dire que le nouvel adjoint au Maire prendra rang après les autres et occupera les fonctions de 6^{ème} adjoint,
- De procéder à l'élection du nouvel adjoint au Maire,
- De préciser que les indemnités suivront les règles préalablement établies dans la délibération n°2020/22 du 11 juin 2020.

Après appel à candidature, est candidat :

- M. Jean-Louis BOUILLAUD

Il est procédé au déroulement du vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats du scrutin sont les suivants :

- Nombre de votants : 22
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 22
- Nombre de bulletins blanc ou nuls : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 20
- Majorité absolue : 11

M. Jean-Louis BOUILLAUD, qui a obtenu 20 (vingt) voix, est proclamé 6^{ème} adjoint au Maire et installé dans ses fonctions.

Le nouvel ordre des adjoints est le suivant :

1. Madame Idalina BENARROUS
2. Monsieur Yannick CADET
3. Madame Marie-Christine COUTANCEAU
4. Monsieur Raymond ESCOBAR
5. Madame Aurélie CROUZEAU
6. Monsieur Jean-Louis BOUILLAUD

Le tableau du Conseil municipal sera modifié en conséquence.

3 - BUDGET 2025 : DECISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : M. le Maire

Des ajustements sont rendus nécessaires au budget 2025 pour plusieurs raisons.

1. Depuis cette année, les factures du Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime (SDEER) concernant des travaux de réparation, de renouvellement sur l'éclairage public doivent s'imputer au chapitre 65 (article 65568). Au budget 2025, cette enveloppe a été inscrite en investissement, il convient donc de transférer cette enveloppe de l'investissement (opération 2025.04) vers le fonctionnement (chapitre 65).
2. Cette année, et comme il est inscrit au budget, la commune continue son projet sur l'espace naturel sensible et à ce titre plusieurs parcelles ont été acquises dernièrement. Il manque des crédits afin de prendre en charge la dernière facture concernant des frais de notaire. Pour cet ajustement, il est donc proposé de prendre les crédits, à savoir 420 euros, du côté de l'opération 2024.01 « Travaux de voirie 2024 ».

AR Prefecture017-211701909-20251104-2025_61-DE
Reçu le 05/11/2025**SECTION DE FONCTIONNEMENT (DEPENSES)**

Article	Chapitre / Opération	Intitulé	Crédits disponibles au budget	DM 01
65568	65	Autres contributions	2 000 €	+15 000 €
	023	Virement à la section d'investissement	508 735.11 €	-15 000 €
TOTAL :				0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)

Article	Chapitre / Opération	Intitulé	Crédits disponibles au budget	DM 02
2111	21/2025.06	Terrains nus	57 500 €	+420 €
2151	21/2024.01	Réseaux de voirie	419 349.39 €	-420 €
21538	21/2025.04	Autres réseaux	15 000 €	-15 000 €
TOTAL :				-15 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)

Article	Chapitre / Opération	Intitulé	Crédits disponibles au budget	DM 02
	021	Virement de la section de fonctionnement	508 735.11 €	-15 000 €
TOTAL :				-15 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter cette décision modificative et d'autoriser les virements de crédits.

4 - DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE : DELEGATION FINANCES

Rapporteur : M. le Maire

Vu les articles L 2122-22 et L 21122-23 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le Maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions ;

Vu la délibération 2020-15 du 26 mai 2020 par laquelle le conseil municipal accorde et délègue au Maire divers pouvoirs ;

Vu le tableau ci-après présentant les Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations Finances, pour la période du 25 août au 19 septembre 2025 inclus ;

25/08/2025	RYSER	Achat de peinture pour les placards de la maison intergénération	218.32 €
25/08/2025	CASTORAMA	Achat de petites fournitures pour les travaux à la Mairie et à la maison intergénération	49.87 €
08/09/2025	ELECTRO DEPOT	Achat d'un réfrigérateur pour les services techniques et d'une cuisinière pour le gymnase	574.46 €

AR Prefecture

017-211701909-20251104-2025_61-DE
Reçu le 05/11/2025

08/09/2025	SAVOIRSPLUS	Commande de fournitures scolaires pour l'école élémentaire	135.85 €
08/09/2025	DARTY GRAND OUEST	Enceinte portative et cuisinière four pour l'ACM	649.62 €
08/09/2025	ACTUEL'VET SARL	Commande d'équipements de travail pour l'enfance-jeunesse	400 €
08/09/2025	HERVE THERMIQUE	Remplacement du vase d'expansion sur le réseau primaire du restaurant scolaire et le remplacement d'une pompe de bouclage ECS	1 745.38 €
08/09/2025	PROZON	Achat de bornes de propreté canine et d'un miroir de sécurité dans le virage de la rue de l'Océan	1 597.73 €
08/09/2025	GORICHON	Travaux pour la prestation de broyage de déchets verts	4 620 €
08/09/2025	ACTUEL'VET SARL	Commande annuelle de vêtements de travail pour les agents du service technique	2 532.21 €
08/09/2025	UGAP	Vitrine d'intérieur murale (conseil municipal des enfants)	364.31 €
08/09/2025	LEROY MERLIN France	Achat de bacs de rangement (ACM/élémentaire)	396.77 €
09/09/2025	L'HARMATTAN PEINTURE	Travaux de préparations, de peintures de plafonds, murs, portes et plinthes du couloir Etage de la Mairie	4 507.20 €
09/09/2025	SUPERMARCHES CHARENTAIS	Achats de produits alimentaires pour le forum des associations et l'accueil des nouveaux habitants du 06.09.2025	56.10 €
09/09/2025	VAMA DOCKS	Achat de serrures pour le skate parc, parc (enfant) et l'école primaire	420.52 €
09/09/2025	VAMA DOCKS	Achat d'une meuleuse pour les ateliers	227.65 €
09/09/2025	VAMA DOCKS	Achat de fournitures pour le city stade (foret et vis)	61.52 €
09/09/2025	FOUSSIER	Achat d'un ferme porte pour le terrain de foot	90.97 €
09/09/2025	BMSO – POINT P	Achat de ciment blanc pour la fuite d'eau de l'école maternelle	103.87 €
09/09/2025	PICHON	Commande de fournitures pour le RASED Enveloppe allouée de 300 €	134.71 €
09/09/2025	VAMA DOCKS	Achat de petites fournitures pour les grilles du local poubelles des commerçants	238.24 €
09/09/2025	GAJ'ART	Prestation artistique : 1 spectacle "Le Cadeau" (20mn) pour les tous petits le mardi 16 décembre 2025	400 €
11/09/2025	STADIUM	Echarpe adjoint dans le cadre du prochain conseil municipal	60.84 €
12/09/2025	FOUSSIER	Achat de 20 piles pour les barillets électroniques	223.20 €
12/09/2025	ARFEB	Impression de 3 panneaux A3 forêt bleue	93.60 €
12/09/2025	1 2 3 SIMONE	Réalisation de la mise en page du VDC n°54	950.40 €

AR Prefecture017-211701909-20251104-2025_61-DE
Reçu le 05/11/2025

12/09/2025	ELLION	Achat de décorations dans le cadre d'octobre rose	81.10 €
12/09/2025	SOFAIR	Achat de colle vulcanisante pour les ateliers	24.77 €
12/09/2025	MAXI AVENUE	Sérigraphie véhicule + rampe lumineuse (hors pose)	9 134.40 €
15/09/2025	RTCR-YELO	Commande de tickets de transport pour l'ACM	300 €
16/09/2025	COMEDIE LA ROCHELLE	Prestation "Halloween Party" le 29/10/2025 à 11h	144 €
16/09/2025	COMEDIE LA ROCHELLE	Prestation "Halloween Party" le 29/10/2025 à 14h30	320 €
16/09/2025	SUPER U	Courses alimentaires et achat de petites fournitures dans le cadre des vacances de la Toussaint	105 €

Le Conseil municipal prend acte de ces décisions.

5 - QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h15.

L'Houmeau, le 29 septembre 2025

Le Maire,

Jean-Luc ALGAY



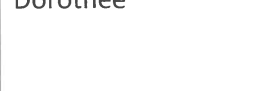
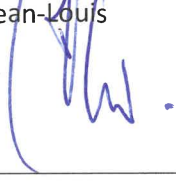
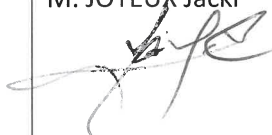
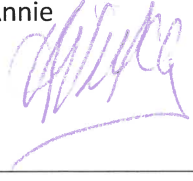
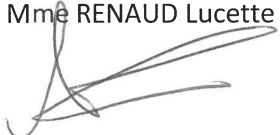
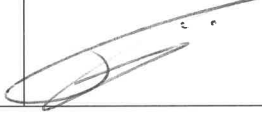
Le Secrétaire,

Jacki JOYEUX



AR Prefecture

017-211701909-20251104-2025_61-DE
Reçu le 05/11/2025

M. ALGAY Jean-Luc 	M. HEMAR Bruno 	Mme BENARROUS Idalina 	M. CADET Yannick 	Mme COUTANCEAU Marie-Christine 
M. ESCOBAR Raymond 	Mme CROUZEAU Aurélie 	Mme DELAUNE Claire 	M. CHARBONNIER Raphaël 	M. DUHAMEL Stéphane 
Mme BERGER Dorothée 	Mme SAUVETRE Monique 	M. TONAL Gurvan 	Mme BRY Valérie 	M. PAIN Claude 
Mme PEULLEMEULLE Gaëlle 	M. BOUILLAUD Jean-Louis 	Mme CAYZAC Aurélie 	M. JOYEUX Jacki 	Mme VILLANOVA Annie 
Mme RENAUD Lucette 	Mme PERI Danielle 	Mme Myleine CAPPE 		

AR Prefecture

017-211701909-20251104-2025_61-DE
Reçu le 05/11/2025